



**Victhom** Bionique humaine

**États financiers  
consolidés intermédiaires  
aux 30 septembre 2010 et 2009**

États financiers consolidés	
Résultats consolidés et résultat étendu	2
Surplus d'apport et déficit consolidés	3
Flux de trésorerie consolidés	4
Bilans consolidés	5
Notes complémentaires	6 à 16



**Victhom** Bionique humaine

## Résultats consolidés et résultat étendu

Périodes terminées les 30 septembre  
(non vérifié)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(3 mois)	(3 mois)	(9 mois)	(9 mois)
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>	<u>10 914</u>	264 186	<u>41 298</u>	1 441 834
<b>Charges</b>				
Frais de recherche et développement	1 071 394	1 603 252	3 667 759	7 029 257
Crédits d'impôt et subventions	(128 771)	(35 018)	(1 312 141)	(694 927)
Frais généraux et administratifs	278 774	728 539	1 301 347	1 854 982
Frais financiers	145 973	(196 642)	877 360	(543 608)
	<u>1 367 370</u>	2 100 131	<u>4 534 325</u>	7 645 704
Perte sur cession des immobilisations corporelles	80 788	-	80 788	-
Gain sur l'extinction des débetures convertibles lié à la composante passif (note 4)	-	-	-	(8 278 369)
Gain réalisé sur le transfert des actifs et des passifs (note 4)	-	(83 912)	-	(1 696 228)
	<u>1 448 158</u>	2 016 219	<u>4 615 113</u>	(2 328 893)
<b>Bénéfice (perte) net et résultat étendu</b>	<u>(1 437 244)</u>	(1 752 033)	<u>(4 573 815)</u>	3 770 727
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>15 684 204</u>	15 174 840	<u>15 581 511</u>	13 333 751
Bénéfice (perte) net par action				
De base	(0,092)	(0,115)	(0,294)	0,283
Diluée	<u>(0,092)</u>	<u>(0,115)</u>	<u>(0,294)</u>	<u>0,283</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires et la note 12 contient des renseignements supplémentaires sur le résultat consolidé.



**Victhom** Bionique humaine

### Surplus d'apport et déficit consolidés

Périodes terminées les 30 septembre  
(non vérifié)

	<u>2010</u> (3 mois) \$	<u>2009</u> (3 mois) \$	<u>2010</u> (9 mois) \$	<u>2009</u> (9 mois) \$
<b>SURPLUS D'APPORT</b>				
Solde au début	<b>10 262 380</b>	10 255 939	<b>10 261 576</b>	10 058 458
Rémunération à base d'options liée à des options d'achat d'actions acquises (note 10)	<b>2 308</b>	2 210	<b>3 112</b>	199 691
Solde à la fin	<b><u>10 264 688</u></b>	<u>10 258 149</u>	<b><u>10 264 688</u></b>	<u>10 258 149</u>
<b>DÉFICIT</b>				
Solde au début	<b>(57 032 926)</b>	(50 059 462)	<b>(53 896 355)</b>	(54 603 185)
Ajustement lié à l'extinction des débetures convertibles (note 4)	-	-	-	(979 037)
Bénéfice (perte) net	<b>(1 437 244)</b>	(1 752 033)	<b>(4 573 815)</b>	3 770 727
Solde à la fin	<b><u>(58 470 170)</u></b>	<u>(51 811 495)</u>	<b><u>(58 470 170)</u></b>	<u>(51 811 495)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

### Flux de trésorerie consolidés

Périodes terminées les 30 septembre  
(non vérifié)

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(3 mois)	(3 mois)	(9 mois)	(9 mois)
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice (perte) net	(1 437 244)	(1 752 033)	(4 573 815)	3 770 727
Éléments de trésorerie :				
Coûts de transaction liés au transfert des actifs et des passifs	-	-	-	(655 135)
Éléments hors caisse :				
Rémunération à base d'actions	2 308	2 210	3 112	65 293
Intérêts sur les débetures convertibles	-	-	-	1 334 805
Intérêts sur les actions privilégiées	380 627	315 346	1 084 131	359 638
Fluctuations du taux de change sur les débetures convertibles	-	-	-	(1 397 580)
Fluctuations du taux de change sur les actions privilégiées	(279 655)	(548 525)	(281 624)	(842 804)
Gain sur l'extinction des débetures convertibles lié à la composante passif	-	-	-	(8 278 369)
Gain réalisé sur le transfert des actifs et des passifs	-	(83 912)	-	(1 696 228)
Perte sur cession des immobilisations corporelles	80 788	-	80 788	-
Amortissement des immobilisations corporelles	33 694	240 360	123 815	731 379
Amortissement des actifs incorporels	19 875	17 680	62 489	53 265
Variations d'éléments du fonds de roulement	57 533	(304 382)	186 309	2 534 192
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(1 142 074)</u>	<u>(2 113 256)</u>	<u>(3 314 795)</u>	<u>(4 020 817)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Placements à court terme	(47 200)	-	47 800	-
Immobilisations corporelles	(137 293)	(52 491)	(239 136)	(72 408)
Cession des immobilisations corporelles	100 000	-	100 000	-
Actifs incorporels	(6 325)	(61 091)	(14 788)	(231 680)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(90 818)</u>	<u>(113 582)</u>	<u>(106 124)</u>	<u>(304 088)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Apports en capital	-	1 222 223	1 222 222	3 944 444
Effet à payer	1 044 444	-	2 022 222	-
Prêt à demande	472 000	-	472 000	950 000
Remboursement du prêt à demande	-	-	(950 000)	(765 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 516 444</u>	<u>1 222 223</u>	<u>2 766 444</u>	<u>4 129 444</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>283 552</b>	<b>(1 004 615)</b>	<b>(654 475)</b>	<b>(195 461)</b>
Trésorerie au début	<u>172 185</u>	<u>1 927 333</u>	<u>1 110 212</u>	<u>1 118 179</u>
Trésorerie à la fin	<u>455 737</u>	<u>922 718</u>	<u>455 737</u>	<u>922 718</u>

Renseignements complémentaires (note 11)

**Bilans consolidés**

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009

	(non vérifié) 2010	2009
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	455 737	1 110 212
Placements à court terme (note 6)	47 234	95 196
Débiteurs (note 7)	1 521 441	2 239 921
Frais payés d'avance	93 915	114 553
Apport en capital à recevoir	-	1 222 222
	<u>2 118 327</u>	<u>4 782 104</u>
Immobilisations corporelles	555 919	621 387
Actifs incorporels	<u>5 408 506</u>	<u>5 456 206</u>
	<u><u>8 082 752</u></u>	<u><u>10 859 697</u></u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Prêt à demande (note 8)	472 000	950 000
Créditeurs et charges à payer	947 067	1 500 038
Effet à payer (note 5)	2 022 222	-
	<u>3 441 289</u>	<u>2 450 038</u>
Composante passif des actions privilégiées (note 9)	7 028 615	6 374 413
Gain non réalisé sur le transfert des actifs et des passifs (note 4)	954 726	954 726
	<u>11 424 630</u>	<u>9 779 177</u>
<b>CAPITAUX PROPRES (négatif)</b>		
Composante capitaux propres des actions privilégiées (note 9)	2 272 039	2 323 747
Capital-actions (note 9)	42 591 565	42 391 552
Surplus d'apport	10 264 688	10 261 576
Déficit	(58 470 170)	(53 896 355)
	<u>(3 341 878)</u>	<u>1 080 520</u>
	<u><u>8 082 752</u></u>	<u><u>10 859 697</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Daniel Johnson  
Président

/s/ Nitin Kaushal  
Administrateur

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Victhom est une Société qui fait partie du secteur des dispositifs médicaux et se spécialise dans le développement et la commercialisation de dispositifs bioniques visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de certaines dysfonctions physiques. Victhom compte deux secteurs d'exploitation. L'unité Biotronix de Victhom a développé le Power Knee, la première et unique prothèse motorisée à intelligence artificielle au monde destinée aux personnes amputées au-dessus du genou. Le partenaire de l'unité Biotronix de Victhom, Ossur, un chef de file mondial dans le marché de l'orthétique et de la prothétique, détient l'exclusivité de la commercialisation du Power Knee. L'unité Neurobionix de Victhom, par l'intermédiaire de la coentreprise Neurostream Technologies, s.e.n.c. (« Neurostream »), développe et commercialise des produits de neuromodulation. Victhom détient une participation de 44,4 % dans Neurostream, une coentreprise avec Otto Bock HealthCare (« Otto Bock »), dont l'objectif est de commercialiser le système Neurostep<sup>®</sup> et de développer des produits de neuromodulation destinés à d'autres indications comme l'apnée du sommeil.

### 2 - POURSUITE DE L'EXPLOITATION

Ces dernières années, la Société a subi des pertes d'exploitation et eu un fonds de roulement négatif. De plus, la Société s'attend à avoir besoin de capitaux supplémentaires pour terminer le développement et procéder à la commercialisation de ses produits Neurobionix. La capacité de la Société à générer à l'avenir des revenus et des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation Neurobionix dépend de plusieurs facteurs, dont sa capacité à obtenir de nouveaux financements et à faire accepter ses produits par les organismes de réglementation et par le marché.

La situation financière des entités consolidées est la suivante :

#### Victhom Bionique Humaine inc.

La direction considère que, compte tenu de sa situation financière, la société-mère, Victhom, disposera de liquidités suffisantes pour satisfaire ses besoins de trésorerie pendant les douze prochains mois au minimum.

#### Neurostream Technologies, s.e.n.c.

La direction considère que sa coentreprise Neurostream devra obtenir de nouveaux financements afin d'assurer la poursuite de son exploitation et son développement, et réaliser des études cliniques. Les apports en capital supplémentaires de son partenaire Otto Bock, aux termes de l'entente de partenariat conclue en date du 29 avril 2009, sont conditionnels à l'atteinte de certains objectifs opérationnels par le partenariat à des dates spécifiques. Au 30 septembre 2010, malgré le fait que Neurostream n'ait pas atteint un objectif au 1er mai 2010, Otto Bock a continué de financer l'exploitation de Neurostream sur une base volontaire.

La direction considère que, compte tenu de l'importance des activités Neurobionix dans ses états financiers et le fait qu'Otto Bock finance les activités Neurobionix sur une base volontaire jusqu'à l'atteinte de l'objectif, il existe des doutes considérables en ce qui concerne la capacité de la Société d'assurer la poursuite de son exploitation. La capacité de la Société d'assurer la poursuite de son exploitation dépend de la capacité de sa coentreprise Neurostream : 1) d'enregistrer des progrès satisfaisants vers l'atteinte de l'objectif, 2) de poursuivre son exploitation avec la même infrastructure sur la base d'un plan de projet révisé, et 3) d'assurer la poursuite du financement de ses activités Neurobionix par Otto Bock. L'issue de cette situation est tributaire d'un certain nombre de facteurs en partie indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, il existe des doutes en ce qui concerne la capacité de la coentreprise d'assurer la poursuite de son exploitation.

Néanmoins, les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la Société sera capable de réaliser ses actifs et acquitter ses passifs dans le cours normal de ses affaires dans un avenir prévisible. En conséquence, les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ne reflètent aucun ajustement potentiellement requis pour la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des revenus et des charges rapportés, et la classification du bilan utilisée dans l'éventualité où Neurostream s'avérerait incapable d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du partenariat ou d'obtenir le financement nécessaire de son partenaire dans la coentreprise. De tels ajustements pourraient être significatifs et avoir un impact négatif important sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Société.

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 3 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés par la Société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière a été préparée conformément aux mêmes politiques et méthodes que les états financiers annuels consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ne contiennent pas tous les renseignements requis dans les états financiers consolidés complets. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés vérifiés et les notes y afférentes dans le document « Commentaires et analyse de la direction » de la Société au 31 décembre 2009. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats de l'exercice complet.

### 4 - PLAN D'ARRANGEMENT

Le 16 juin 2009, lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société et lors d'une assemblée extraordinaire distincte des porteurs de débetures convertibles, les porteurs de titres de Victhom ont approuvé un plan d'arrangement comprenant les dispositions principales suivantes : (i) la conversion des débetures convertibles en une nouvelle catégorie d'actions privilégiées; (ii) le transfert de la totalité des actifs et des passifs de la division Neurobionix de Victhom vers Neurostream en échange d'une participation initiale de 44,4 % dans Neurostream; (iii) le transfert de la totalité des actifs et des passifs de la division Biotronix de Victhom vers une filiale en propriété exclusive nouvellement créée nommée Victhom Bionized inc.; et (iv) la consolidation des actions ordinaires de Victhom sur la base de 10 pour 1.

À la suite de l'approbation du plan d'arrangement, Victhom a annoncé la conclusion des transactions qui suivent :

- 1) En date du 17 juin 2009, la Cour Supérieure du Québec a rendu son ordonnance définitive approuvant la mise en œuvre du plan d'arrangement, qui prévoit notamment la conversion des débetures convertibles, portant intérêt au taux de 7 % pour un montant en capital de 18 354 000 \$ et échéant en mars 2010, dans une nouvelle catégorie d'actions privilégiées, sur la base de 1,25 action privilégiée (post-consolidation) par dollar de capital converti, et la consolidation des actions ordinaires de Victhom sur la base de 10 pour 1.

À la suite de la conversion, la Société a enregistré un gain de 8 278 369 \$, qui résultait de la différence entre la valeur comptable des composantes passif des actions privilégiées et des débetures convertibles au moment de la conversion. De plus, un ajustement de 979 037 \$ a été constaté à titre d'augmentation du déficit, en raison de la différence entre la valeur comptable des composantes capitaux propres des actions privilégiées et des débetures convertibles.

- 2) À la suite de la conclusion d'une entente de partenariat entre Victhom et Otto Bock en date du 30 avril 2009, Victhom a annoncé le 18 juin 2009 la conclusion de la transaction envisagée par l'entente de partenariat.

Dans le cadre du plan d'arrangement et aux termes de l'entente de partenariat, Victhom a transféré la totalité des actifs et des passifs de sa division Neurobionix vers Neurostream, en même temps qu'Otto Bock procédait à un placement en actions pour un montant initial de 12,5 M \$ CAN dans Neurostream. À la clôture de la transaction, Neurostream est détenue à raison de 55,6 % par Otto Bock et de 44,4 % par Victhom. L'entente de partenariat prévoit également un apport additionnel de 17,5 M \$ CAN par Otto Bock, soit un apport total de 30 M \$ CAN au cours des trente prochains mois, montant qui servira principalement à commercialiser le système Neurostep<sup>®</sup>, destiné au traitement de troubles de la démarche, mais aussi à développer d'autres neuromodulateurs dans d'autres indications.

En contrepartie de cette transaction, Victhom a reçu des unités de Neurostream pour une contrepartie globale de 10 M \$ CAN et 1,5 M \$ CAN en numéraire. En 2009, cet investissement a généré un gain sur le transfert des actifs et des passifs pour lequel 1 696 228 \$ ont été constatés à titre de gain dans les résultats d'exploitation et 954 726 \$ à titre de gain non réalisé au bilan.

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 5 - COENTREPRISE

Le pourcentage de participation de la Société dans la coentreprise au 30 septembre 2010 se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<u>Bilan</u>		
Actif à court terme (1)	<b>119 989</b>	1 698 034
Actif à long terme	<b>5 405 544</b>	5 237 171
Passif à court terme	<b>661 741</b>	258 265
Effet à payer	<b>2 022 222</b>	-

(1) L'actif à court terme pour 2009 comprend 1 222 222 \$ d'apports en capital à recevoir d'Otto Bock, représentant le solde de l'investissement initial de 5 555 555 \$ dans la coentreprise Neurostream.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(3 mois)	(3 mois)	(9 mois)	(5 mois)
	\$	\$	\$	\$
<u>Résultats et flux de trésorerie</u>				
Revenus	-	-	<b>111</b>	-
Charges	<b>1 160 218</b>	1 112 098	<b>3 835 481</b>	1 859 934
Perte nette	<b>1 160 218</b>	1 112 098	<b>3 835 370</b>	1 859 934
Flux de trésorerie liés aux activités :				
d'exploitation	<b>(946 095)</b>	(993 610)	<b>(3 335 644)</b>	(1 826 988)
d'investissement	<b>(143 618)</b>	(57 254)	<b>(262 069)</b>	(740 903)
de financement	<b>1 044 444</b>	1 222 222	<b>3 244 444</b>	3 111 111

#### Effet à payer à un partenaire

Aux termes de l'entente de partenariat datée du 29 avril 2009, Otto Bock était tenue de procéder à un apport en capital supplémentaire en date du 1er mai 2010 à l'atteinte d'un objectif spécifique. Le 16 avril 2010, Otto Bock a offert d'accorder un prêt à Neurostream jusqu'à l'atteinte de l'objectif. À l'atteinte de l'objectif, le montant du prêt sera converti en apport en capital et fera dès lors partie intégrante de l'apport en capital supplémentaire à effectuer par Otto Bock. Le prêt porte intérêt au taux de 5,5 %, payable sur une base trimestrielle. Au 30 septembre 2010, le prêt se montait à 4 550 000 \$, pour lequel le pourcentage de participation de la Société s'élève à 2 022 222 \$.

#### Engagements

La coentreprise a conclu des contrats de location, qui arriveront à échéance le 30 septembre 2013 au plus tard. Au 30 septembre 2010, ces contrats prévoient le paiement de 1 212 161 \$ pour la location des locaux. La quote-part de la Société s'élève à 538 738 \$, soit pour les prochaines années 47 592 \$ en 2010, 190 367 \$ en 2011, 184 483 \$ en 2012 et 116 296 \$ en 2013.

### PLACEMENTS À COURT TERME

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Certificat de placement garanti, portant intérêt à 0,37 % annuellement, fourni à titre de garantie du prêt à demande, échu en mars 2010	-	95 196
Certificat de placement garanti, portant intérêt à 0,75 % annuellement, fourni à titre de garantie du prêt à demande, échéant en juillet 2011	<b>47 234</b>	-
	<b>47 234</b>	95 196

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 7 - DÉBITEURS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	1 462 699	2 060 117
Taxes à la consommation	30 400	113 942
Comptes clients	28 342	65 862
	<u>1 521 441</u>	<u>2 239 921</u>

### 8 - FACILITÉS DE CRÉDIT

Au cours du deuxième trimestre 2009, la Société a obtenu des facilités de crédit pour un prêt à demande totalisant 950 000 \$ auprès d'une banque canadienne. Le prêt à demande était garanti par : i) les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2008; ii) une hypothèque de premier rang de 1 000 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société à l'exception de la propriété intellectuelle; et iii) un certificat de garantie émis par Investissement Québec jusqu'à concurrence de 80 % du prêt à demande.

Selon les exigences de la convention de crédit, la Société a investi 10 % du prêt à demande dans un certificat de placement garanti, échu en mars 2010. Le prêt à demande portait intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % (4,75 %). En avril 2010, le prêt à demande de 950 000 \$ a été remboursé à l'encaissement des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2008.

En juillet 2010, la Société a obtenu des facilités de crédit pour un prêt à demande totalisant 472 000 \$ auprès d'Investissement Québec. Le prêt à demande est garanti par : i) les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2009; et ii) une hypothèque de premier rang de 566 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société. Le prêt à demande porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,5 % (6,5 %) et arrivera à échéance à l'encaissement des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir. Selon les exigences de la convention de crédit, la Société a investi 10 % du prêt à demande dans un certificat de placement garanti, qui arrivera à échéance en juillet 2011.

Selon les conditions de cette convention de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien de ratios financiers. La Société respectait la clause restrictive au 30 septembre 2010.

### 9 - CAPITAL-ACTIONS

En date du 17 juin 2009, par voie de plan d'arrangement, la Société a modifié son capital-actions par la création de deux catégories d'actions privilégiées.

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale et donnant droit à des dividendes de rang égal à toutes autres catégories d'actions :

Actions ordinaires, avec droit de vote et participantes, subordonnées aux actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote

Liquidation ou dissolution : Les porteurs auront le droit de recevoir, en priorité sur toutes les autres catégories d'actions, une somme équivalant au montant de rachat initial, soit le montant total du capital en dollars canadiens des débentures convertibles de la Société portant intérêt au taux de 7 % immédiatement avant l'émission des actions privilégiées de catégorie A.

Rachat : Rachetables au gré de la Société en tout ou en partie et à tout moment ou de temps à autre, pour un montant par action de 0,66 \$ US plus les dividendes déclarés et non payés.

Rachat obligatoire : Sur réception de tout paiement réalisé en dehors du cours normal des affaires, la Société sera tenue de racheter les actions privilégiées de catégorie A à un montant égal à 80 % du montant reçu. Cependant, la première tranche de 2 000 000 \$ CAN de ce montant est exclue de cette obligation. Toutes les autres conditions de la clause de rachat s'appliqueront avec les modifications qui s'imposent.

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 9 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Conversion : Convertibles à tout moment ou de temps à autre, au gré du détenteur, en un nombre d'actions ordinaires obtenu en divisant le montant de rachat initial, additionné de la totalité des dividendes déclarés et non payés, par un prix de conversion de 0,80 \$ CAN par action.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote et émissibles en séries, et dont la désignation, les droits, privilèges, restrictions, le prix et les conditions qui leur sont attachés font l'objet d'une résolution du conseil d'administration.

#### Actions ordinaires émises et payées

Le tableau suivant montre les variations touchant les actions ordinaires de la Société au cours des périodes :

	Nombre	Montant \$
Solde au 31 décembre 2008	12 308 893	40 982 400
Émission d'actions liée aux intérêts dus sur les débetures convertibles	1 343 281	603 133
Conversion des actions privilégiées de catégorie A	1 658 389	705 342
Solde au 30 septembre 2009	<u>15 310 563</u>	<u>42 290 875</u>
Conversion des actions privilégiées de catégorie A	218 750	100 677
Solde au 31 décembre 2009	<u>15 529 313</u>	<u>42 391 552</u>
Conversion des actions privilégiées de catégorie A	375 000	200 013
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b><u>15 904 313</u></b>	<b><u>42 591 565</u></b>

#### Actions privilégiées de catégorie A émises et payées

Le tableau suivant montre les variations touchant les actions privilégiées de catégorie A de la Société au cours des périodes :

	Nombre	Composante passif \$	Composante capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2008	-	-	-
Conversion des débetures convertibles en actions privilégiées	22 942 500	7 469 183	2 530 817
Coûts de transaction	-	(195 707)	-
Intérêts théoriques	-	359 638	-
Gain sur taux de change	-	(842 804)	-
Conversion en actions ordinaires	<u>(1 658 389)</u>	<u>(522 403)</u>	<u>(182 939)</u>
Solde au 30 septembre 2009	<u>21 284 111</u>	<u>6 267 907</u>	<u>2 347 878</u>
Intérêts théoriques	-	337 168	-
Gain sur taux de change	-	(154 116)	-
Conversion en actions ordinaires	<u>(218 750)</u>	<u>(76 546)</u>	<u>(24 131)</u>
Solde au 31 décembre 2009	<u>21 065 361</u>	<u>6 374 413</u>	<u>2 323 747</u>
Intérêts théoriques	-	1 084 131	-
Gain sur taux de change	-	(281 624)	-
Conversion en actions ordinaires	<u>(375 000)</u>	<u>(148 305)</u>	<u>(51 708)</u>
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b><u>20 690 361</u></b>	<b><u>7 028 615</u></b>	<b><u>2 272 039</u></b>

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 9 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

La composante capitaux propres des actions privilégiées de catégorie A a été estimée, à la date d'émission, au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 2,65 %, aucun dividende prévu et durée prévue de 5 ans. La composante passif représente la valeur attribuée à la différence entre la juste valeur des actions privilégiées de catégorie A et celle de la composante capitaux propres. Les intérêts débiteurs seront comptabilisés dans les résultats d'exploitation au moyen d'un taux effectif de 18,52 %, déterminé au meilleur de la connaissance de la direction.

Tous les remboursements du montant de rachat doivent se faire en dollars américains au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US. Durant les neuf premiers mois de l'année 2010, 375 000 actions privilégiées de catégorie A (1 658 389 en 2009) pour un montant de rachat de 247 852 \$ US (1 096 093 \$ US en 2009) ont été converties en actions ordinaires. Au 30 septembre 2010, le montant de rachat des actions privilégiées de catégorie A était de 13 675 057 \$ US ou 14 071 634 \$ CAN.

#### Bons de souscription

Au 30 septembre 2010, aucun bon de souscription n'était en circulation. La totalité des bons de souscription ont expiré en mars 2010.

### 10 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés-clés et des consultants dont les services sont retenus par la Société. Le conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'exercice, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le prix d'exercice des options d'achat d'actions est fondé sur la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à la clôture des marchés lors de la séance qui précède immédiatement la date de leur attribution.

Aucune option d'achat d'action n'a été attribuée durant les neuf premiers mois de l'année 2010. Pour la même période en 2009, la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées a été estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 1,71 %, aucun dividende prévu et durée prévue de 4 ans. La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées en 2009 est de 0,12 \$.

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société à la fin des périodes ainsi que la variation au cours des périodes sont résumées dans le tableau suivant :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 décembre 2008	687 300	4,04
Attribuées	50 000	0,25
Annulées	(81 867)	3,74
En circulation au 30 septembre 2009	655 433	3,79
Échues	(71 383)	3,32
En circulation au 31 décembre 2009	584 050	3,85
Échues	(327 787)	2,11
<b>En circulation au 30 septembre 2010</b>	<b>256 263</b>	<b>6,08</b>
Pouvant être exercées au 30 septembre 2010	(637 646 à 3,86 \$ en 2009)	252 555
		6,16

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 10 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2010, la Société a ajouté 2 308 \$ (2 210 \$ en 2009) à la rémunération à base d'actions. Pour les neuf premiers mois de 2010, la Société a reconnu 3 112 \$ (199 691 \$ en 2009) à titre de rémunération à base d'actions duquel 3 112 \$ (65 293 \$ en 2009) a été comptabilisé à titre de rémunération à base d'actions dans les résultats et 0\$ (134 398 \$ en 2009) a été comptabilisé en réduction du gain sur le transfert des actifs et des passifs à titre de coûts de transaction.

Au 30 septembre 2010, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,40 \$ à 0,56 \$	5 359	7,55	0,40
0,80 \$ à 1,12 \$	15 000	7,75	0,95
1,13 \$ à 1,57 \$	15 000	7,67	1,20
1,58 \$ à 2,21 \$	63 354	6,41	1,60
3,11 \$ à 4,33 \$	30 000	6,58	3,20
4,34 \$ à 6,06 \$	44 800	1,97	5,30
6,07 \$ à 8,46 \$	10 000	1,13	6,30
8,47 \$ à 11,82 \$	15 000	1,71	11,50
11,83 \$ à 16,50 \$	57 750	3,54	14,78
<u>0,40 \$ à 16,50 \$</u>	<u>256 263</u>	<u>4,54</u>	<u>6,08</u>

Au 30 septembre 2010, les options d'achat d'actions suivantes pouvaient être exercées :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,40 \$ à 0,56 \$	4 735	0,40
0,80 \$ à 1,12 \$	12 187	0,95
1,13 \$ à 1,57 \$	15 000	1,20
1,58 \$ à 2,21 \$	63 083	1,60
3,11 \$ à 4,33 \$	30 000	3,20
4,34 \$ à 6,06 \$	44 800	5,30
6,07 \$ à 8,46 \$	10 000	6,30
8,47 \$ à 11,82 \$	15 000	11,50
11,83 \$ à 16,50 \$	57 750	14,78
<u>0,40 \$ à 16,50 \$</u>	<u>252 555</u>	<u>6,16</u>

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(3 mois)	(3 mois)	(9 mois)	(9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Renseignements complémentaires sur les flux de trésorerie :				
Intérêts payés	<b>2 601</b>	11 115	<b>25 079</b>	18 400
Activités de financement non monétaires :				
Émission d'actions privilégiées à la suite du plan d'arrangement	-	-	-	10 000 000
Coûts de transaction liés à l'émission d'actions privilégiées	-	-	-	(61 309)
Rémunération à base d'actions liée :				
au transfert d'actifs et de passifs	-	-	-	(100 799)
à l'émission d'actions privilégiées	-	-	-	(33 599)
Émission d'actions ordinaires liée :				
aux intérêts dus sur les débetures convertibles	-	-	-	603 133
à la conversion des actions privilégiées	<b>200 013</b>	705 342	<b>200 013</b>	705 342
Impact non monétaire de la transaction portant sur la coentreprise :				
Variations d'éléments du fonds de roulement	-	-	-	207 912
Apports en capital à recevoir	-	-	-	(3 666 667)
Immobilisations corporelles	-	-	-	(381 888)
Actifs incorporels	-	(60 748)	-	(2 834 249)

### 12 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(3 mois)	(3 mois)	(9 mois)	(9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Frais de recherche et développement (1)	<b>1 022 191</b>	1 527 344	<b>3 524 862</b>	6 753 174
Crédits d'impôt à l'investissement (2)	<b>(128 771)</b>	(35 018)	<b>(1 312 141)</b>	(694 927)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>33 694</b>	242 570	<b>123 815</b>	734 097
Amortissement des actifs incorporels	<b>19 875</b>	17 680	<b>62 489</b>	53 265
Rémunération à base d'actions	<b>2 308</b>	2 210	<b>3 112</b>	65 293
<u>Frais financiers</u>				
Intérêts sur le prêt à demande et les débetures convertibles	<b>24 136</b>	9 207	<b>46 236</b>	1 347 550
Intérêts sur les actions privilégiées	<b>380 627</b>	315 346	<b>1 084 131</b>	359 638
	<b>404 763</b>	324 553	<b>1 130 367</b>	1 707 188
Intérêts créditeurs sur les actifs détenus à des fins de transaction	<b>(97)</b>	(482)	<b>(48 106)</b>	(28 186)
Perte (gain) sur taux de change lié(e) à l'exploitation	<b>2 518</b>	22 603	<b>28 158</b>	(27 638)
Gain sur taux de change lié à la composante passif des :				
débetures convertibles	-	-	-	(1 397 580)
actions privilégiées	<b>(279 655)</b>	(548 525)	<b>(281 624)</b>	(842 804)
Autres frais financiers	<b>18 444</b>	5 209	<b>48 565</b>	45 412
	<b>145 973</b>	(196 642)	<b>877 360</b>	(543 608)

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 12 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (suite)

- (1) Les frais de recherche et développement sont présentés après déduction de la rémunération à base d'actions, de l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels.
- (2) En mai 2010, la Société a encaissé 716 096 \$ pour ses demandes de crédits d'impôt à l'investissement amendés de 2006 et 2007. Sur la base de la décision du gouvernement provincial, la Société a décidé de déposer une demande de crédits d'impôt à l'investissement amendés pour 2008 et d'ajuster en conséquence ses crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2008 et 2009. Durant le deuxième trimestre, la Société a donc augmenté ses crédits d'impôt à l'investissement de 160 000 \$ et 300 000 \$ respectivement.

### 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Politiques de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et de ses passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques aux dates des bilans. Les actifs et passifs financiers de la Société se composent de trésorerie, de placements à court terme, de débiteurs, d'un apport en capital à recevoir, d'un prêt à demande, de crédateurs et de charges à payer, d'un effet à payer et d'actions privilégiées.

#### Juste valeur

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009, la juste valeur de la trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, de l'apport en capital à recevoir, du prêt à demande, des crédateurs et des charges à payer, et de l'effet à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des actions privilégiées se rapproche de leur valeur comptable.

#### Risque de crédit

Les actifs financiers qui exposent potentiellement la Société à un risque de crédit consistent en trésorerie, placements à court terme, comptes clients et d'un apport en capital à recevoir. Au 30 septembre 2010, la Société dispose de 455 737 \$ (922 718 \$ en 2009) en trésorerie auprès d'une institution financière reconnue. La direction considère le risque de crédit de la Société comme étant faible.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas faire face à ses obligations financières au moment requis ou ne puisse le faire qu'à un coût excessif. La Société finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, l'utilisation de ses facilités de crédit et l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les actifs, les passifs et les flux de trésorerie.

La Société est exposée au risque de liquidité étant donné que ses actions privilégiées de catégorie A sont rachetables. La direction considère le risque de liquidité de la Société comme étant faible, puisque ses obligations financières seront respectées avec les paiements reçus en dehors du cours normal des affaires (voir note 9). Cependant, la Société est également exposée au risque de liquidité sur l'exploitation de Neurostream, ce qui est développé dans la note 2.

#### Risque de change

La Société est exposée au risque de change sur ses revenus et ses dépenses libellés en devise américaine. La Société n'effectue pas de couverture de change. La direction considère que le risque de change est important.

Au 30 septembre 2010, la Société avait des éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères comprenant la trésorerie de 35 989 \$ (408 601 \$ en 2009), des débiteurs de 36 016 \$ (3 451 \$ en 2009) et des crédateurs de 334 343 \$ (346 406 \$ en 2009).

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société est exposée au risque de change sur le remboursement du principal des actions privilégiées, qui doit se faire au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US (voir note 9). Une fluctuation du taux de change de 5 % générera un gain ou une (perte) de 683 753 \$.

#### Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt à demande. La direction considère que les fluctuations des taux d'intérêt n'auront pas d'impact significatif.

#### Sommaire des actifs et des passifs financiers par catégorie

		2010	2009
		\$	\$
<b>Actif à court terme</b>			
Trésorerie	Détenus à des fins de transaction	455 737	1 110 212
Placements à court terme	Détenus à des fins de transaction	47 234	95 196
Débiteurs	Prêts et débiteurs	28 342	65 862
Apport en capital à recevoir	Prêts et débiteurs	-	1 222 222
<b>Passif à court terme</b>			
Prêt à demande	Autre passif financier	472 000	950 000
Créditeurs et charges à payer	Autre passif financier	947 067	1 500 038
Effet à payer	Autre passif financier	2 022 222	-
<b>Passif à long terme</b>			
Actions privilégiées	Autre passif financier	7 028 615	6 374 413

### 14 - POLITIQUE FINANCIÈRE LIÉE À LA STRUCTURE DU CAPITAL

La Société gère le capital dans le but : 1) de préserver la capacité de la Société de poursuivre le développement de ses dispositifs médicaux; 2) d'investir des liquidités afin d'obtenir un revenu en intérêts maximum; et 3) de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les capitaux propres, la dette à long terme, les actions privilégiées, le prêt à demande, les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir, la trésorerie et les placements à court terme, soit 1 721 067 \$ au 30 septembre 2010 et 4 189 408 \$ au 31 décembre 2009. La Société gère la structure du capital en surveillant chaque semaine l'utilisation qu'elle fait de ses liquidités et les engagements à court terme qu'elle a à l'égard de ses obligations financières.

Afin de maximiser les efforts de développement continu qu'elle déploie, la Société ne déclare pas de dividendes.

La politique d'investissement de la Société est d'investir ses liquidités dans des titres négociables de premier ordre comportant des échéances diverses, choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses nécessaires à la poursuite de ses activités.

Bien que la Société ne soit soumise à aucun besoin en capitaux imposé, elle est soumise à une clause restrictive dans sa convention de crédit, qui est mesurée tous les trimestres pour les états financiers non consolidés de Victhom Bionique Humaine inc. Durant le troisième trimestre 2010 et au 30 septembre 2010, la Société respectait la clause restrictive, à savoir le maintien d'un ratio de dettes à long terme sur l'avoir net ajusté inférieur ou égal à 2,5 pour 1.

## Notes complémentaires

Aux 30 septembre 2010 et 31 décembre 2009  
(non vérifié)

### 15 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte deux secteurs d'exploitation isolables, tels que définis dans la note 1, qui ont été déterminés sur la base du fait que : i) le secteur Neurobionix est exploité séparément de la Société dans Neurostream, coentreprise avec Otto Bock; ii) des produits spécifiques sont développés par des équipes distinctes et visent des marchés différents; et iii) le secteur Biotronix génère la quasi-totalité des revenus de la Société.

Durant les neuf premiers mois de 2010, la Société a enregistré des revenus provenant de paiements de redevances sur le Power Knee II pour un montant de 38 704 \$ (0 \$ en 2009), de paiements non remboursables de redevances par anticipation pour un montant de 0 \$ (1 393 591 \$ en 2009), d'activités de soutien pour un montant de 0 \$ (16 398 \$ en 2009), et d'autres sources pour un montant de 2 594 \$ (31 845 \$ en 2009). Les revenus proviennent en quasi-totalité d'une société européenne œuvrant dans le domaine des appareils médicaux et située en Islande.

La Société a utilisé les mêmes conventions comptables pour ses deux secteurs d'exploitation.

La quasi-totalité des immobilisations corporelles de la Société sont situées au Canada.

Les résultats d'exploitation pour les périodes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	(3 mois)	(3 mois)	(9 mois)	(9 mois)
	\$	\$	\$	\$
<b>BIOTRONIX</b>				
<b>Revenus</b>	<b>10 914</b>	264 186	<b>41 187</b>	1 441 834
<b>Charges</b>				
Frais de recherche et développement	<b>14 800</b>	414 004	<b>106 261</b>	1 659 966
Crédits d'impôt et subventions	-	63 580	<b>(309 077)</b>	(207 631)
	<b>14 800</b>	477 584	<b>(202 816)</b>	1 452 335
<b>NEUROBIONIX</b>				
<b>Revenus</b>	-	-	<b>111</b>	-
<b>Charges</b>				
Frais de recherche et développement	<b>1 056 594</b>	1 189 248	<b>3 561 498</b>	5 369 291
Crédits d'impôt et subventions	<b>(128 771)</b>	(98 598)	<b>(1 003 064)</b>	(487 296)
	<b>927 823</b>	1 090 650	<b>2 558 434</b>	4 881 995

### 16 - ÉVENTUALITÉS

En juin 2010, la coentreprise Neurostream a été visée par une plainte de la part d'un ancien employé pour rupture de contrat. Bien que Neurostream entend fermement faire valoir sa position à ce sujet, la Société ne peut pas prédire l'issue finale de ce dossier. Sur la base de l'information actuellement disponible, la direction considère que le règlement de ce litige n'aura pas d'impact négatif significatif.

### 17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.